

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 84402654.2

51 Int. Cl.⁴: A 47 B 85/00

22 Date de dépôt: 19.12.84

30 Priorité: 14.02.84 FR 8402199

43 Date de publication de la demande:
04.09.85 Bulletin 85/36

64 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: YOU FRERES (société anonyme)
Z.I. La Guerche B.P. 85
F-85500 Les Herbiers(FR)

72 Inventeur: You, Jacques
"Le Grouteau"
F-85500 Les Herbiers(FR)

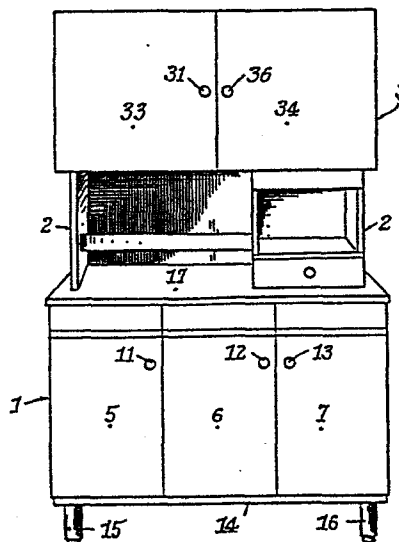
72 Inventeur: You, Joseph
Allée des 4 Ventes
F-85500 Les Herbiers(FR)

74 Mandataire: Roger-Petit, Jean-Camille et al,
OFFICE BLETRY 2, Boulevard de Strasbourg
F-75010 Paris(FR)

54 Meuble-buffet à trois corps superposés.

57 Ce meuble-buffet est constitué de trois corps superposés qui sont agencés de façon que, avant montage, pour le stockage et l'expédition, le corps central (2) peut être logé dans le corps supérieur (3), et ce dernier dans le coffre inférieur (1), celui-ci pouvant éventuellement être monté sur des pieds appropriés (15 et 16).

Fig.1



Meuble-buffet à trois corps superposés

On peut trouver sur le marché des buffets destinés à être montés par leurs acheteurs et livrés à cet effet dans un emballage approprié contenant les différents éléments plans, de dimensions diverses, destinés à constituer, après montage, le devant, le fond, les côtés, le plateau, les étagères, et éventuellement des cloisons transversales de séparation, que l'acheteur doit ensuite fixer les uns aux autres au moyen de vis et d'équerres, qu'il trouve dans ledit emballage, accompagnés d'une notice indiquant la meilleure manière de procéder.

Toutefois, il s'avère que ce montage est très délicat et ne peut être réalisé qu'avec la coopération de plusieurs personnes particulièrement habiles.

Pour pallier cet inconvénient la présente invention a pour objet un meuble-buffet à trois corps superposés agencés de façon que, avant montage, pour le stockage et l'expédition, le corps central peut être logé dans le corps supérieur, et ce dernier dans le coffre inférieur, celui-ci pouvant éventuellement être monté sur des pieds appropriés.

De la sorte, le montage est excessivement facile; il peut être réalisé aisément par l'acheteur, sans aucune aide, et la solidité est grandement améliorée du fait que les différents éléments constitutifs de chacun des corps dudit meuble-buffet, ont été fixés les uns aux autres, en usine, d'une manière qui peut être très solide.

Le dessin annexé montre à titre d'exemple un mode de réalisation de la présente invention.

La figure 1 est une vue de face du meuble-buffet après montage.

La figure 2 montre comment le corps intermédiaire peut être logé à l'intérieur du corps inférieur.

La figure 3 montre comment on peut extraire du corps inférieur le corps supérieur, à l'intérieur duquel a été logé le corps intermédiaire.

La figure 4 montre le corps inférieur, après enlèvement des corps intermédiaire et supérieur qu'il contenait.

Le buffet représenté comporte un corps inférieur 1, un corps intermédiaire 2, et un corps supérieur 3.

Le corps inférieur, parallélépipédique, est muni de trois portes 5, 6 et 7, percée chacune d'un trou taraudé 8, 9 et 10, dans lesquels l'utilisateur peut visser les poignées 11, 12 et 13; la face inférieure de la paroi de base 14 de ce corps inférieur est également percée de trous taraudés, dans lesquels peuvent être vissés des pieds, dont deux, 15 et 16, sont visibles sur la figure 1.

Son plateau supérieur 17 est démontable et il comporte à cet effet, sur sa face inférieure, des trous cylindriques 18 à 21 qui peuvent être enfilés sur des têtes 22 à 25 prévus sur les bords supérieurs de ses côtés latéraux 26 et 27. Le corps intermédiaire 2, de plus faibles dimensions, tant en largeur qu'en profondeur, comporte un fond 28, un côté latéral 29, et un deuxième côté latéral 30 agencé pour former une niche 31, avec, à sa partie inférieure, un tiroir 32.

Le corps supérieur 3, de largeur et de profondeur comprises entre celles du corps central 2, destiné à pouvoir y être logé, et du corps inférieur 1, dans lequel il est lui-même destiné à pouvoir être logé, est parallélépipédique et comporte seulement, dans le modèle représenté, deux portes 33 et 34 munies de poignées 35 et 36.

Pour monter ce meuble-buffet, après avoir ôté le plateau 17, qui forme couvercle de l'emballage, et avoir fait basculer l'ensemble de 90°, reposant sur un côté, comme le montre la figure 3, l'utilisateur extrait du corps inférieur le corps supérieur 3, dans lequel est logé le corps intermédiaire 2, et il procède ensuite au montage, et obtient sans aucune difficulté le meuble-buffet à trois corps superposés que montre la figure 1.

0153540

Il est bien entendu que le mode de réalisation de l'invention qui a été décrit ci-dessus en référence au dessin annexé a été donné à titre purement indicatif et nullement limitatif et que de nombreuses modifications peuvent être apportées sans qu'

5 on s'écarte pour cela du cadre de la présente invention.

- REVENDICATIONS -

1.- Meuble-buffet à trois corps superposés caractérisé en ce que ces trois corps (1 à 3) sont agencés de façon que, avant montage, pour le stockage et l'expédition, le corps central (2) peut être logé dans le corps supérieur (3), et ce dernier
5 dans le corps inférieur (1), celui-ci pouvant éventuellement être monté sur des pieds appropriés (15 et 16).

2.- Meuble-buffet suivant la revendication 1 caractérisé en ce que le corps inférieur, parallélépipédique, est muni de trois portes (5,6 et 7) percée chacune d'un trou taraudé (8,9
10 et 10), dans lesquels l'utilisateur peut visser les poignées (11,12 et 13).

3.- Meuble-buffet suivant l'une quelconque des revendications 1 ou 2 caractérisé en ce que le plateau supérieur (17) du corps inférieur est démontable et il comporte à cet effet, sur
15 sa face inférieure, des trous cylindriques (18 à 21) qui peuvent être enfilés sur des têtes (22 à 25) prévus sur les bords supérieurs de ses côtés latéraux (26 et 27).

4.- Meuble-buffet suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3 caractérisé en ce que le corps intermédiaire (2) de
20 plus faibles dimensions, tant en largeur qu'en profondeur, comporte un fond (28), un côté latéral (29), et un deuxième côté latéral (30) agencé pour former une niche (31), avec, à sa partie inférieure, un tiroir (32).

5.- Meuble-buffet suivant l'une quelconque des revendications 1 à 4 caractérisé en ce que le corps supérieur (3) de largeur et de profondeur comprises entre celles du corps central (2),
25 destiné à pouvoir y être logé, et du corps inférieur (1), dans lequel il est lui-même destiné à pouvoir être logé, est parallélépipédique.

Fig. 1

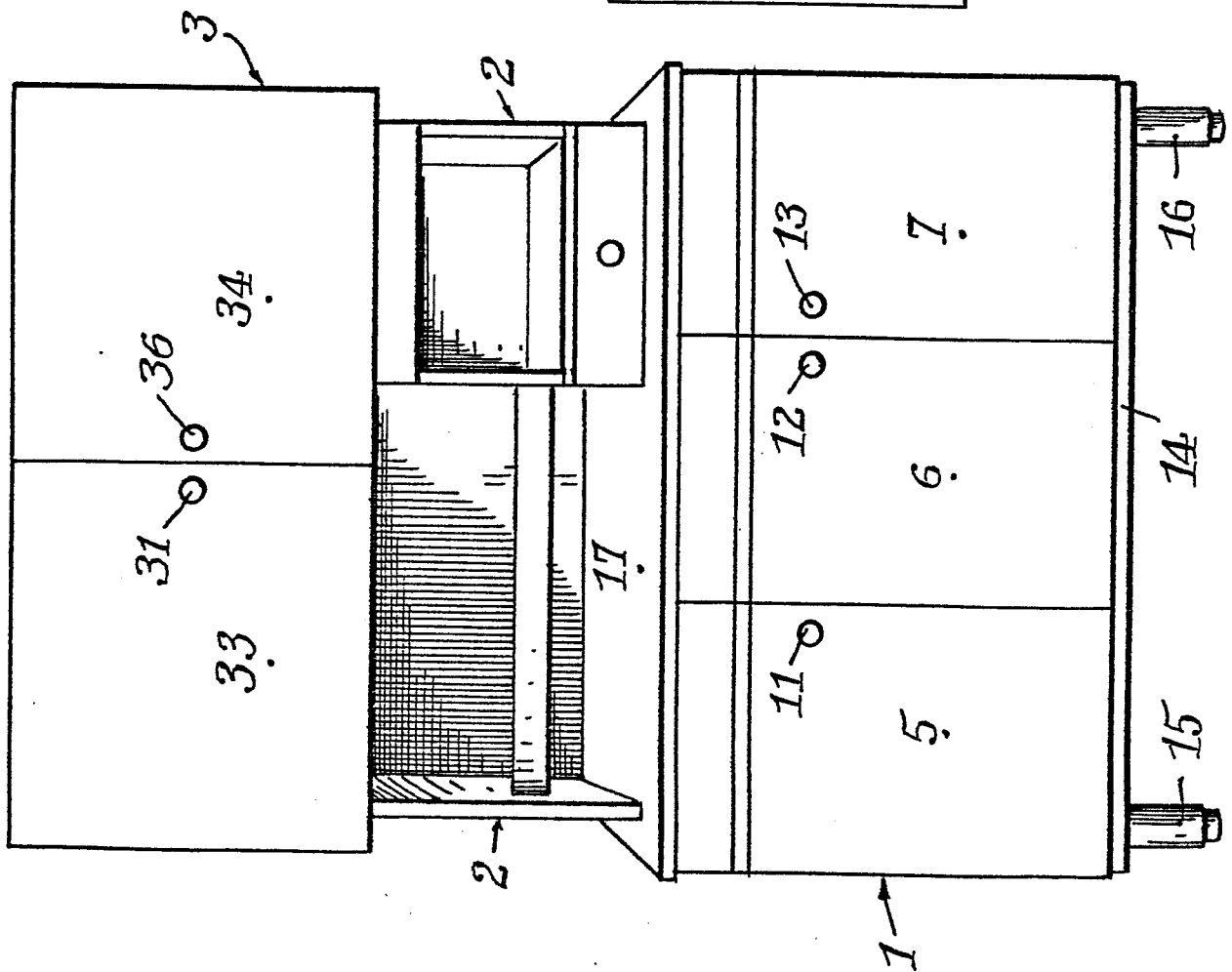
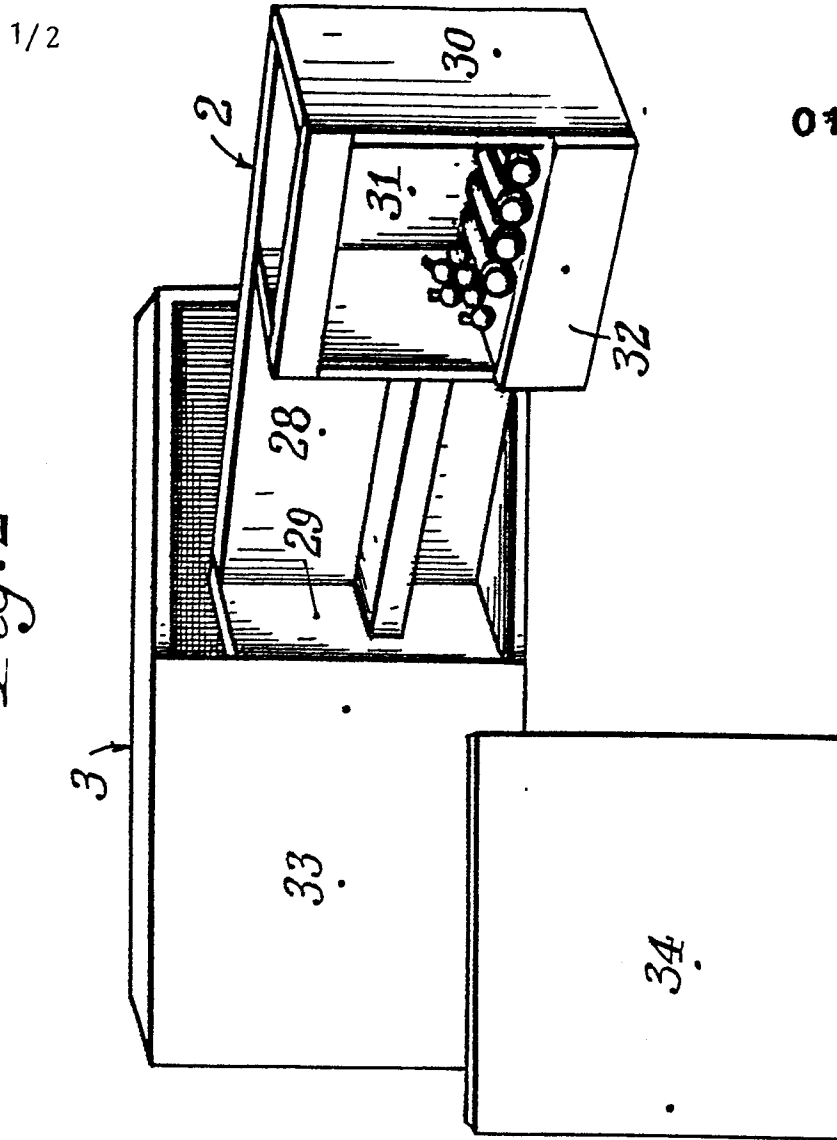


Fig. 2



1/2

0153540

Fig. 3

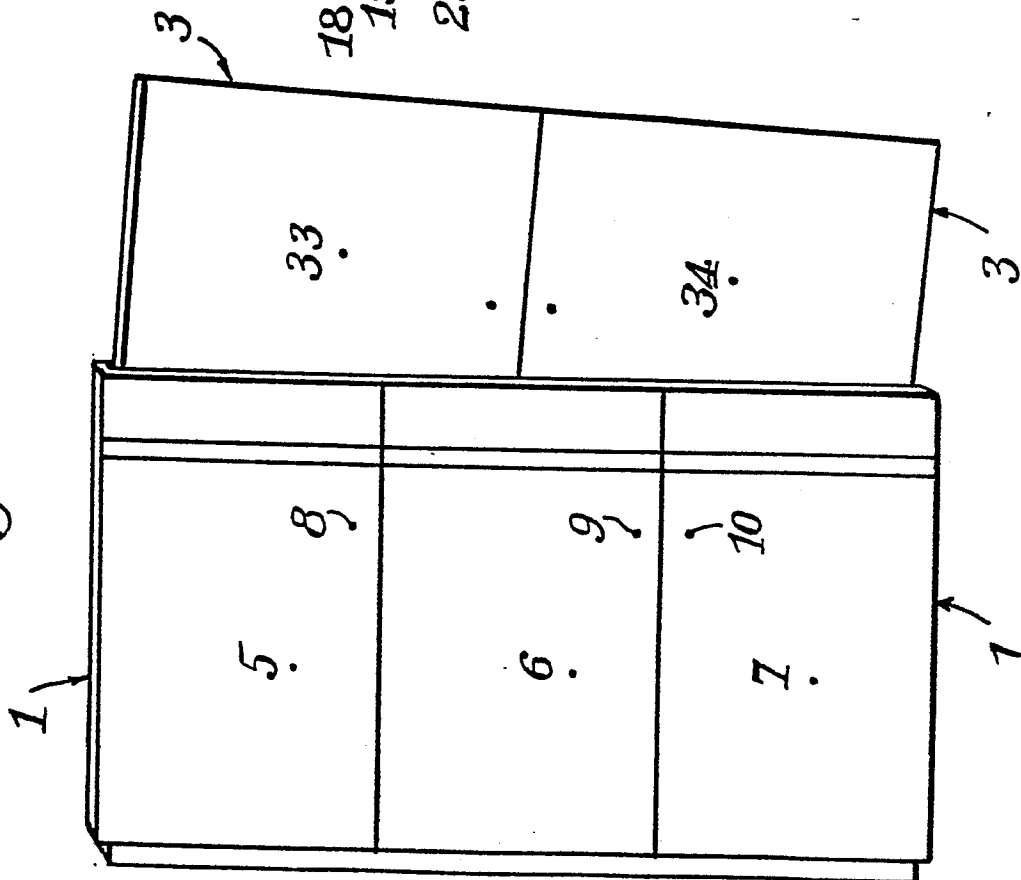
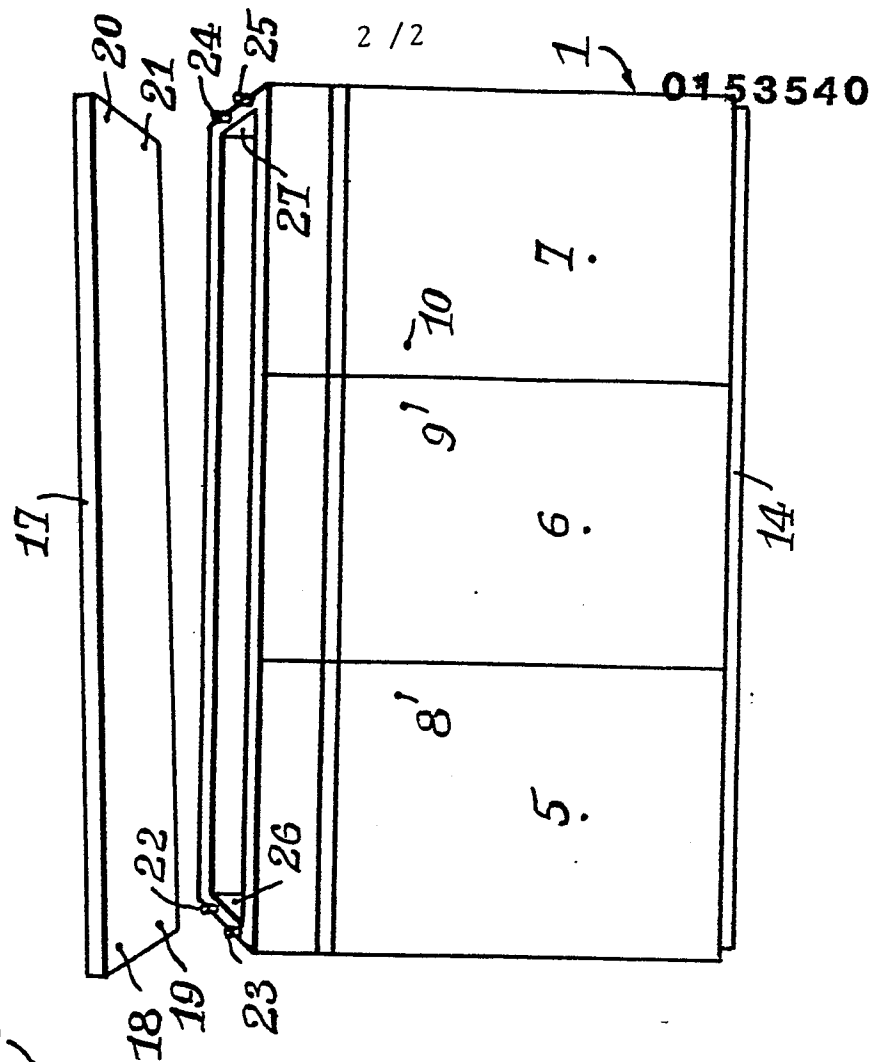


Fig. 4





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
A	FR-A- 840 200 (TRESCA) * Résumé; figures *	1	A 47 B 85/00
A	--- BE-A- 480 044 (HABABOU-SALÀ) * Revendication 1; figures 1-3 *	1,2	
A	--- US-A-1 663 990 (MAROHN) * Figures 1-5 *	1	
A	--- FR-A-1 562 034 (EMERY) * Figure 1 *	3	

Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			A 47 B
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 08-03-1985	Examineur CURZI D.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	